

PARQUET MASSIF CHÊNE BRUT

GRAND FORMAT LAMES LARGES 20mm

À RAINURES ET LANGUETTES DE 150mm à 200mm



DÉSIGNATION COMMERCIALE :

COCOON – CHOIX PREMIER

NORME EN 13226-2002

ÉTIQUETAGE

RUP

Mise à jour
le 15.12.2015



SINGULARITÉS	LIMITATIONS
PAREMENT	
Aubier	Trace d'aubier sain
Nœuds sains, adhérents	Permis Nœuds ouverts ou fendus dans les limites de trois nœuds inférieurs à 40mm par mètre linéaire ou équivalent, avec un diamètre ne pouvant pas dépasser la moitié de la largeur de lame.
Nœuds pourris	Permis, mais rebouchés, nœuds éclatés admis selon les mêmes critères que les nœuds fendus.
Gerces	Permisses, y compris légères fentes en bout rebouchées
Ronces	Permisses
Pente de fil	Permis, débit sur quartier (maille) faux quartier et dosse, voire fil tranché.
Cœur sain	Permis, même ouvert mais rebouché
Variation de couleur	Permisses, sauf bois rouge
Traces de baguette	Permisses
Rayon médullaire	Permis (maille admise)
Attaques biologiques	Non permises (permis : 5 piqûres noires maximum par mètre linéaire)
Légères imperfections d'usinage	Permisses : - pouvant être éliminées au ponçage - sur la languette à condition que leur importance ne nuise pas à la mise en œuvre du parquet (à peu près 20% maximum de la longueur de la languette)
Chanfreins	4 chanfreins GO4
CONTRE PAREMENT	
Aubier	Permis Aubier non sain non permis
Flaches	Permis, les manques de rabotage sur la partie médiane, sur toute la longueur de la lame, les rives étant rabotées sur une longueur de 200mm et une largeur de 40mm maximum.

Assortiment

Longueur
de variables de 400 à 1800mm

Conditionnement

Les lames sont emballées en paquets de 5 lames sous film rétractable, avec étiquette indiquant la classe, le lot de fabrication, la surface de 1.62 m2, toutes informations reprises dans le code barre.

En cas de réclamation merci de nous fournir tous ces renseignements.

Normes



Pose : collée selon DTU 51.2 (norme NF P63-202) de mai 2009 - Collage en plein avec la colle HUOT GRAND LARGE Ref : 13569 - Clouée selon DTU 51.1 (norme NF P63-201-1) de décembre 2010
Coefficient de conductivité thermique : 0.18 W/m.°K
Résistance thermique : R = 0.083m².°K/W